

Fig. 1 - L'hôtel-Dieu de Bourges en rénovation.

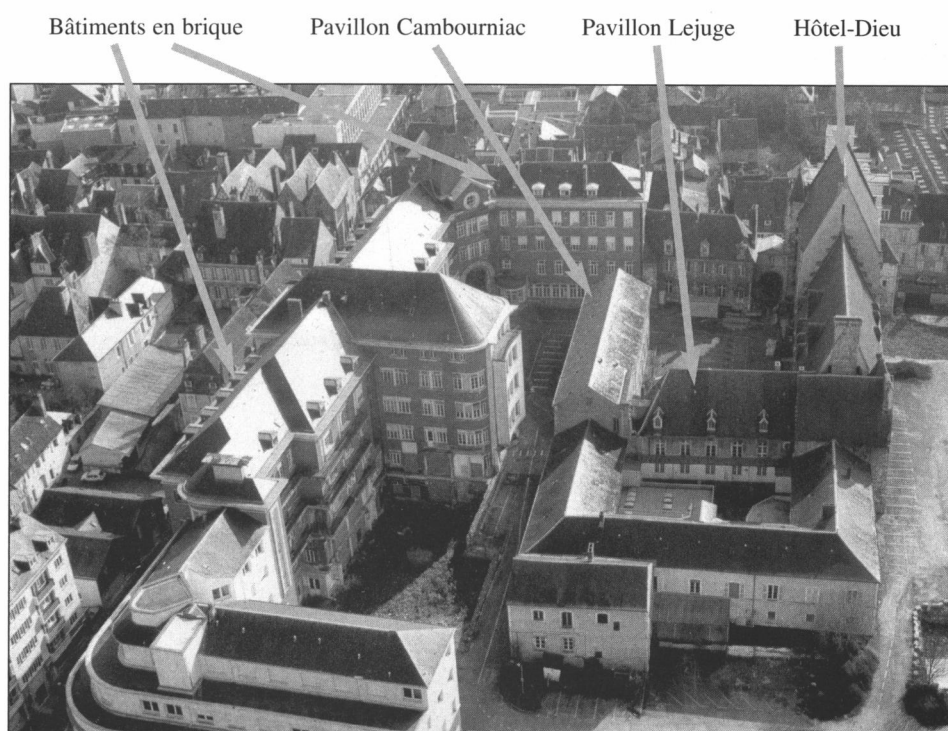


Fig. 2 - Vue aérienne du site de l'hôtel-Dieu de Bourges.

L'histoire de la rénovation de l'hôtel-Dieu de Bourges *

par Philippe GITTON **

INTRODUCTION HISTORIQUE

Je vous présente quelques éléments concernant l'histoire du bâtiment, tout en sachant que sur ce sujet précisément le docteur Philippe Albou est l'auteur d'un article intitulé "Histoire de l'hôtel-Dieu de Bourges", publié en 1996 dans la revue *Histoire des sciences médicales* (T. XXX, n° 3, p. 333-340). Je commencerai donc cet exposé par un bref historique du bâtiment avant d'aborder plus en détail l'histoire de la rénovation de l'hôtel-Dieu.

Un hôtel-Dieu existait à Bourges à une époque très ancienne (VIème siècle). Il était situé au chevet de la cathédrale Saint-Etienne et dépendait de la paroisse Saint-Ursin. Devenus trop exigus pour loger les malades, les bâtiments furent cédés à l'Université de Bourges au début du XVIème siècle.

L'archevêque Guillaume de Cambrai, avait mentionné dans son testament, qu'il laissait une somme d'argent pour acquérir des terrains situés entre l'Yévrette et la rue Saint-Sulpice (actuelle rue Gambon) pour construire un nouvel hôtel-Dieu. Les parcelles en question étaient libres de constructions, les bâtiments qui s'y trouvaient ayant été détruits lors de l'incendie de la Madeleine en 1487.

Le chantier de construction du nouvel hôtel-Dieu commence en 1510. Le programme prévoit une chapelle (dont le pignon culmine à vingt-huit mètres de hauteur), une salle des malades plus basse, d'où les patients peuvent suivre l'Office sans quitter leur lit (une grande ouverture est percée entre les deux bâtiments) et une cuisine. Ces constructions sont perpendiculaires à la rue Saint-Sulpice.

Il est prévu, dès l'origine que l'hôtel-Dieu fera l'objet d'une gestion municipale, l'un des échevins du corps municipal berruyer est délégué pour cette tâche.

Pour contrebuter la chapelle, le maître d'œuvre utilise des gros piliers intérieurs au lieu des traditionnels contreforts de l'époque gothique. Le chantier est d'abord dirigé par Philippon Boulot puis, à partir de 1522 par Etienne Scuthon. Le célèbre maître d'œuvre berrichon, Guillaume Pelvoysin intervient, en tant qu'expert, pour conseiller les équipes d'artisans.

* Comité de lecture du 18 juin 2005 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** Maire-adjoint chargé de la culture et du patrimoine à la ville de Bourges.

Le décor de la chapelle ne nous est malheureusement pas parvenu intact. Nous savons par les sources documentaires que les fenêtres étaient décorées de vitraux figurant des scènes du Nouveau Testament, œuvres du célèbre peintre-verrier Jean Lécuyer qui ont disparu à la Révolution : les plombs ont été fondus pour fabriquer des balles. Au sommet des murs pignons de la chapelle se trouvaient à l'origine une statue représentant Saint-Antoine et une autre figurant Saint-Michel. Le pignon de la salle des malades, contigu à la chapelle, porte des animaux sculptés, issus du bestiaire médiéval.

Cet ensemble datant du XVI^{ème} siècle, fut complété par un portail Renaissance donnant sur la rue Saint-Sulpice. La baie, surmontée d'un arc en plein-cintre est encadrée de pilastres à fûts plats, décorés des instruments de la Passion, sculptés en faible relief.

Enfin, derniers éléments de décor intéressants, une petite porte Renaissance, datée de 1533 et qui porte cette devise : *Crains Dieu, garde ses commandements et secours les pauvres*. Elle se trouve sur le côté de la chapelle, non loin d'une autre belle porte, de style gothique, celle-ci.

Cet hôtel-Dieu, malgré sa belle apparence ne pouvait pas accueillir beaucoup de monde. La salle des malades était prévue pour 14 lits et lorsqu'en 1628, l'épidémie de peste qui ravageait tout le Berry atteignit la ville de Bourges, il apparut urgent de construire de nouveaux bâtiments. En 1629, le maire et les échevins passent un marché avec le célèbre architecte berruyer Jean Lejuge pour la construction d'une autre salle des malades qui sera édifiée au fond de la cour, perpendiculairement à l'ancienne.

Cette mesure n'était pas suffisante car le personnel de service était assez nombreux et il fallut construire un second corps de logis pour l'administration et les besoins du service. Jean Lejuge fut donc de nouveau contacté pour une autre tranche de travaux et un second pavillon, donnant sur la rue Saint-Sulpice fut édifié. Les bâtiments du XVII^{ème} siècle ont un style résolument classique avec des frontons alternativement triangulaires et cintrés surmontant les ouvertures et des chaînes de bossages aux angles et encadrant les travées de baies verticales.

Du point de vue de l'histoire de l'architecture, l'hôtel-Dieu est un édifice très pédagogique : il est aisé de distinguer les bâtiments de l'époque gothique finissante, sur lesquels ont été plaqués quelques ornements Renaissance et des bâtiments classiques à la structure et au décor complètement différents.

INTRODUCTION : l'histoire de la rénovation de l'hôtel-Dieu

Du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, l'hôtel-Dieu est la principale structure hospitalière vouée à la guérison des malades à Bourges. Dans les années 1930, le maire Henri Laudier, décide d'y regrouper la plupart des structures nécessaires aux soins des berruyers et de faire de l'hôtel-Dieu une structure moderne.

La construction du centre hospitalier Jacques-Cœur, en 1994, entraîne le déménagement de l'ensemble des services médicaux installés à l'hôtel-Dieu. Cette date est importante pour le monument qui nous intéresse : il perd alors sa vocation initiale pour devenir un Monument Historique à part entière.

Cette même année, 1994, plusieurs actions sont menées dans le but de faire connaître l'hôtel-Dieu au public et d'envisager une réhabilitation et une restauration des bâtiments : une association des amis de l'hôtel-Dieu est créée par les docteurs Durand et

Michel qui publie aussi un livre intitulé *l'Ancien hôtel-Dieu de Bourges, XVIème et XVIIème siècles*. Par ailleurs, des visites commentées des bâtiments anciens commencent à se mettre en place : elles sont d'abord organisées par l'association des amis de l'hôtel-Dieu puis, dès 1995, le service du patrimoine, en collaboration avec l'Office de Tourisme, inclut ce monument dans certains circuits de visite de la ville ancienne.

Ces actions interviennent dans un contexte favorable pour le patrimoine hospitalier : en 1993, un protocole d'accord a été signé entre les ministères de la culture et de la santé pour valoriser ce type de patrimoine; pour les Journées du Patrimoine, au niveau national, de plus en plus d'hôpitaux, d'hôtels-Dieu ou d'apothicaireries sont ouverts à la visite.

Le rachat de l'ancien hôtel-Dieu par la Ville de Bourges

Pour envisager une réhabilitation ou une restauration de l'ancien hôtel-Dieu de Bourges, il fallait cependant qu'une collectivité disposant de moyens importants s'y intéressât. Dans ce contexte et durant les années 1995 et 1996, la Ville de Bourges étudie la possibilité de racheter le site et les bâtiments de l'ancien hôtel-Dieu. Un dossier relatif à la création d'une Zone d'Aménagement Concertée de l'hôtel-Dieu est examiné lors du Conseil municipal du 28 mars 1996.

Ce rachat de l'hôtel-Dieu par la Ville de Bourges est mené en collaboration avec la population : un dossier est mis à la disposition des berruyers et une réunion publique est organisée par le Maire de Bourges, Serge Lepeltier. Les négociations pour racheter le site de l'ancien hôtel-Dieu sont assez difficiles : la ville acquiert 17 187 m² sur les 21 457 m² de superficie que représentait l'ensemble du site.

Par ailleurs, le ministère de la culture par l'intermédiaire de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) s'était engagé à accorder des crédits à la Ville de Bourges pour le cas où celle-ci rachèterait l'hôtel-Dieu. Le préfet de région, Monsieur Gérard, avait fait une proposition pour la restauration du monument : celle-ci est approuvée par délibération du Conseil municipal le 10 octobre 1996.

Le financement de la première tranche des travaux de restauration est porté sur l'exercice du budget de 1997 ; le Ministère de la Culture prend en charge 45% du coût, soit 1 457 000 F (hors taxe), tandis que la Ville de Bourges, qui assure la maîtrise d'ouvrage, verse le solde de 1 843 000 F (hors taxe). Le financement de cette première tranche de travaux, qui comprend le pignon sud de la chapelle et le portail Renaissance donnant sur la rue Gambon, est voté lors du Conseil municipal du 27 mars 1997.

La mise en place d'un groupe de travail

La Ville de Bourges met en place un groupe de travail qui mène une réflexion sur la réaffectation des bâtiments. Une première grande orientation est prise dans ce domaine : les bâtiments classés (chapelle, salle des malades et les deux corps de logis du XVIIème siècle), sont évidemment conservés, les bâtiments en brique bordant les rues Gambon et du Pont-Merlan sont également préservés.

Les autres bâtiments (dont le pavillon Cambournac), construits principalement au XIXème siècle mais qui ne présentent pas d'intérêt architectural et qui de plus seraient difficile à reconvertir, sont démolis. Ce parti présente aussi l'avantage de dégager un vaste espace dans la cour, entre les bâtiments classés et ceux en brique. Il s'ensuit une négociation avec l'architecte des bâtiments de France qui pense que la démolition du

pavillon Cambournac (voir Fig. 2) nuit à la lecture de la cour intérieure car cet édifice ferme, du côté est, toute la partie classée.

Finalement, l'architecte des bâtiments de France accepte la démolition du pavillon Cambournac. En contrepartie, il demande à la Ville de Bourges d'installer un rideau de verdure matérialisant la disposition initiale de cet édifice. D'autres bâtiments, situés entre les parties classées et le boulevard Gambetta, sont également détruits.

Rapidement, le groupe de travail mis en place par la Ville de Bourges émet des propositions pour la réaffectation des bâtiments en brique : dès 1997, il est envisagé d'y installer une maison des associations, le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales) avec une centaine de logements étudiants (dans l'ancienne maternité donnant rue des Poulies) et une patinoire.

La maison des associations est projetée sur une superficie d'environ 2000 m² dans le bâtiment en brique donnant sur la rue Gambon et au dessus du pavillon d'entrée à l'angle de la rue du Pont-Merlan. Elle est destinée notamment à loger les associations qui, à cette époque, étaient installées dans différents lieux de la ville.

Avant d'établir ce projet précis, le groupe de travail avait visité la maison des associations d'Orléans puis établi un dossier et rencontré des membres de diverses associations berruyères pour discuter de leur éventuelle installation dans ce lieu.

Le projet de patinoire aménagée sur le site de l'ancien hôtel-Dieu est bientôt abandonné pour être envisagé sur le site du Prado. Par ailleurs, l'espace libéré par les bâtiments démolis entre les bâtiments du XVI^{ème} siècle et le boulevard Gambetta permet d'envisager l'aménagement d'un parking paysager de 300 places situé dans un endroit "stratégique" puisqu'il s'agit d'un accès vers le centre ville.

D'autre part, en cette fin d'année 1997, Alain Meilland, directeur des Affaires Culturelles de la Ville de Bourges, avec le conservateur en chef des musées de la ville, l'animatrice du patrimoine et le directeur de l'école des Beaux-Arts travaillaient sur un projet de réutilisation des bâtiments classés et sur celui d'un espace destiné aux musées.

La réhabilitation des bâtiments en brique

Une deuxième tranche de travaux est programmée pour 1998 : elle concerne les façades et les toitures de la chapelle, sur le même mode de financement (45% pris en charge par le ministère de la culture) et pour un montant de 4 500 000 F. Cette phase sera reportée plus tard, les travaux de la première tranche n'étant pas terminés. En revanche, le chantier concernant la réhabilitation des bâtiments en brique démarre et est activement mené.

Il convient d'évoquer un peu l'histoire de cette partie de l'hôtel-Dieu qui est moins bien connue que celle des bâtiments des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles.

Entre les deux guerres, le maire de Bourges, Henri Laudier, soucieux de l'hygiène de ses administrés, comme beaucoup d'élus à son époque, avait pris conscience de la vétusté des bâtiments anciens de l'hôtel-Dieu. Il voulait doter sa ville d'un centre hospitalier moderne pouvant accueillir les malades de toutes catégories sociales dans de bonnes conditions. Henri Laudier lance donc un programme d'agrandissement de l'hôtel-Dieu avec des bâtiments comprenant des chambres lumineuses et aérées, prévues pour un ou plusieurs malades et destinées à remplacer les salles communes, jugées insalubres.

Un projet dénommé "Berry soleil et santé" est retenu par le jury du concours (dont Henri Laudier est président). Ce projet est l'œuvre de trois architectes : Henri Just, Louis Rey et Gaston Pascault.

En 1936, Henri Sellier, ministre de la santé publique du gouvernement du front populaire (et ami d'enfance d'Henri Laudier) attribue à la Ville de Bourges une subvention de 5 millions de francs pour financer les travaux de construction. Ceux-ci commencent peu de temps après, ils concernent un bâtiment donnant sur la rue Gambon et un autre à édifier sur toute la longueur de la rue du Pont-Merlan. Cet ensemble est articulé par un grand porche, avec des parements en pierres de taille et coiffé d'un lanternon, à l'angle des rues Gambon et du Pont-Merlan.

Commencés à la fin de l'année 1936, les travaux sont interrompus par la guerre et reprennent à partir de 1947 : ils sont de nouveau arrêtés de 1951 à 1953 par manque de crédits. Les premiers bâtiments sont inaugurés en 1957 et le dernier, occupé par la maternité à l'angle des rues des Poulies et du Pont-Merlan, le sera dix ans plus tard.

Revenons à l'historique des restaurations de l'hôtel-Dieu et à celles des parties en brique : le premier bâtiment restauré et réaménagé (pour la future maison des associations) est celui longeant la rue Gambon et le porche. D'autre part, les constructions situées entre les parties classées et en brique et celles qui donnent vers le boulevard Gambetta, sont effectivement démolies. Cela permet d'aménager rapidement le parking paysager prévu pour trois cents places : celui-ci est mis en service en 1999.

Les travaux se poursuivent pendant toute l'année 1999 et aboutissent bientôt :

- La maison des associations est inaugurée en septembre 2000 et commence à accueillir les associations berruyères qui viennent y exercer leurs activités. Deux agents administratifs et deux gardiens font fonctionner cette structure qui est ouverte, du lundi au samedi, de 9 h à 23 h. La maison des associations comprend une salle polyvalente, 6 bureaux et 6 salles de réunion. 19 autres salles de moyenne importance occupent les deux derniers niveaux.
- La résidence universitaire est mise en service en octobre 2000. Elle comprend une cafétéria, les bureaux du CROUS et 80 studios prévus pour des étudiants. Cette résidence universitaire est gérée par le CROUS mais la Ville de Bourges reste propriétaire des bâtiments.

Projets de restauration et d'affectation des bâtiments classés

Cette réhabilitation des bâtiments en brique, activement menée, n'empêche pas la Ville de Bourges de poursuivre la réflexion sur le devenir des parties des XVIème-XVIIème siècles, classées Monuments Historiques. Cela montre l'importance du chantier et des moyens mis en œuvre pour mener à bien cette opération. Le 25 juin 1999, le Conseil municipal délibérait sur la troisième tranche des travaux, dont le montant s'élevait à la somme de 2 800 000 F et concernait la restauration intérieure de la chapelle et de la salle des malades. Lors de cette séance l'avenir de ces bâtiments classés et leur future affectation étaient également évoqués.

L'affectation future de ces bâtiments a fait l'objet d'une étude qui a conduit à proposer une utilisation dans le cadre d'activités culturelles et touristiques de prestige. En effet, compte tenu de l'image désormais reconnue de la Ville de Bourges en matière d'accueil de manifestations culturelles, il apparaît indispensable de pouvoir disposer de lieux susceptibles d'accueillir ce type

d'animations (colloques, séminaires, expositions, etc.). L'ensemble du bâtiment classé correspond tout à fait à ce projet et il a donc été envisagé de procéder aux aménagements suivants :

- *L'ensemble des volumes serait préservé en gardant les séparations horizontales actuelles du bâtiment mais en démolissant les séparations verticales :*
- *Les espaces seraient affectés selon la répartition suivante :*
- *le rez-de-chaussée de la chapelle pourrait être réservé pour l'accueil du public ;*
- *le rez-de-chaussée de la salle des malades conviendrait pour un véritable lieu d'expositions de prestige ;*
- *l'étage pourrait être aménagé en grande salle de conférence et en salle de réception ;*
- *les deux ailes du bâtiment pourraient être utilisées en salles de commissions, pour de petites réceptions et pour une salle de logistique....*

Cette délibération du Conseil municipal avait pour principal objectif de confirmer que les bâtiments classés seraient affectés, après restauration, à des activités culturelles. Il ne s'agissait cependant pas d'un programme définitif car les travaux à l'intérieur de la chapelle et de la salle des malades n'étant pas encore commencés, il était difficile de se faire une idée des volumes intérieurs après restauration.

Le groupe de travail, déjà évoqué, avait conclu à la suite de plusieurs réunions qu'il était préférable de maintenir les séparations horizontales et cela pour des raisons pratiques : la qualité acoustique des futurs espaces à créer, la difficulté de chauffer des volumes immenses et la nécessité de disposer d'espaces pas trop disproportionnés par rapport à la taille des œuvres à présenter dans le cadre de l'aménagement d'une future salle d'expositions. Toutefois, l'option consistant :

- soit à conserver les séparations horizontales,
- soit à retrouver les volumes initiaux,

fut à l'origine d'un débat passionné au sein de l'équipe municipale pour aboutir finalement (nous le verrons plus tard) au second choix, relatif aux volumes initiaux. Si les avis étaient à ce moment, très tranchés pour l'une ou l'autre des hypothèses, en revanche, tout le monde s'accordait à penser que les séparations verticales (hormis les murs porteurs), devaient être détruits, afin de développer des espaces de grandes dimensions.

La restructuration des bâtiments classés est menée en concertation avec la population berruyère : une réunion publique est organisée le 15 juin 2001, l'aménagement d'une salle d'exposition prestigieuse et d'un centre de conférence est évoqué mais aucune décision n'est prise définitivement. Il reste certain néanmoins que cet espace sera destiné exclusivement, après restauration, à des activités culturelles. Il est prévu aussi, au cours de cette réunion, d'installer le service municipal d'archéologie et les réserves des musées dans les bâtiments en brique.

Les fouilles dans la cour de l'hôtel-Dieu et la restitution d'une baie gothique de la salle des malades

Pour un tel chantier de restauration, il fallait bien entendu envisager une opération de fouille archéologique. Celle-ci est programmée en 2002-2003 par Jacques Troadec, l'archéologue municipal. Le lieu sondé est situé dans la cour de l'hôtel-Dieu à proximité des bâtiments en brique : trois campagnes de fouilles successives sont prévues, elles ont valeur de test. Il s'agit de vérifier qu'un habitat ancien de l'âge du fer (Vème siècle

avant J.-C) a existé à cet endroit. Le secteur fouillé est situé à l'emplacement d'un bâtiment attesté au XVIII^{ème} siècle par les documents mais qui est probablement antérieur (XVI^{ème} siècle ?). Ce bâtiment a été construit sur des caves et pour établir ces caves, il a fallu détruire les stratifications antérieures.

Les archéologues ont donc pu atteindre directement les niveaux les plus anciens en fouillant le sol des caves du bâtiment attesté au XVIII^{ème} siècle.

Un habitat avec empreintes de trous de poteaux et sol en terre concassée a été découvert. Il date bien de l'âge du fer. Beaucoup de céramiques ont été trouvées, notamment des amphores de Marseille, attestant une fois de plus des nombreux échanges commerciaux qui existaient entre les Gaulois Bituriges et le monde méditerranéen.

Par ailleurs, Anne Rousset, titulaire d'un DEA d'architecture moderne et auteur d'un mémoire sur la restauration de la chapelle de l'hôtel-Dieu, proposait la restitution d'une baie de style gothique flamboyant. Pour réaliser ce projet, Anne Rousset s'appuyait sur des vestiges de réseaux de pierre découverts dans les fouilles archéologiques.

Ces deux exemples montrent que le chantier de l'hôtel-Dieu a permis aussi de mettre en œuvre des projets scientifiques, menés à bien parallèlement au déroulement des restaurations et des réhabilitations successives.

L'évolution de la réflexion

La réflexion a évolué depuis la délibération du Conseil municipal du 25 juin 1999. Les démolitions des planchers horizontaux et celle de la plupart des cloisons verticales, effectivement réalisées lors des travaux de restauration, ont changé l'approche visuelle que nous avions de l'ensemble des bâtiments classés. Des questions nouvelles se posent :

- Faut-il vraiment rétablir les niveaux horizontaux dans la chapelle et dans la salle des malades ?
- La chapelle n'est-elle pas plus appropriée pour accueillir des expositions, la salle des malades servirait alors pour les expositions et pour les conférences ?
- La réaffectation des bâtiments doit-elle aussi comprendre les deux corps de logis édifiés par Jean Lejuge au XVII^{ème} siècle ?

Un Bureau municipal, réuni le 26 janvier 2004, débat de ces questions et décide :

- de conserver la hauteur totale des bâtiments excluant l'aménagement de planchers horizontaux.
- de ne pas figer l'utilisation des salles et d'avoir des sièges et des gradins escamotables pour la salle de conférence, de manière à pouvoir convertir celle-ci rapidement en salle pour des petits congrès.
- d'étendre la réhabilitation à toute la partie classée (chapelle, salle des malades et corps de logis).

En outre, ce Bureau municipal décide du lancement d'une "étude de programme pour l'aménagement intérieur de la partie classée de l'hôtel-Dieu". La direction Culture, Tourisme et Patrimoine, en relation directe avec les services techniques, est chargée de rédiger un dossier détaillé de ce futur programme qui doit être établi dans le courant de l'année 2004. La consultation d'un maître d'œuvre est prévue pour 2005, tandis que les travaux eux-mêmes doivent être réalisés en 2006-2007.

Le dossier rédigé par la Direction Culture, Tourisme et Patrimoine propose pour ce qui concerne la partie classée :

- La création d'un espace propre à l'organisation de colloques (une salle de réunion d'une capacité de 250 personnes, des salles de commissions, un lieu d'accueil et une salle d'exposition,
- La cour intérieure de l'hôtel-Dieu devra pouvoir accueillir des concerts de plein air, notamment dans le cadre du festival "Un été à Bourges", programmé chaque année.

CONCLUSION : l'hôtel-Dieu demain

Si les projets d'installer les réserves des musées ainsi que le service municipal d'archéologie dans les bâtiments en brique ont été abandonnés pour diverses raisons, en revanche, le site de l'hôtel-Dieu accueille aujourd'hui des équipements viables et qui ont fait leurs preuves : Maison des associations, CROUS, logements.

Le site de l'hôtel-Dieu devra constituer dans l'avenir un nouveau pôle pour la culture et le tourisme à Bourges, à proximité immédiate du centre historique et inclus dans le secteur sauvegardé. Actuellement, de nombreux touristes à Bourges se limitent à la visite de la cathédrale Saint-Etienne et de ses abords immédiats. Le site de l'hôtel-Dieu avec son parking paysager, constitue un nouvel accès par le nord-ouest de la ville avec à proximité des maisons en pans de bois (dont celle dite de la "Reine blanche"), les hôtels Cujas et des échevins et le palais Jacques-Cœur.

RÉSUMÉ

Cet exposé est en quelques sorte la suite de l'Histoire de l'hôtel-Dieu de Bourges, publié en 1996 dans "Histoire des Sciences Médicales", T XXX, n° 3, p. 333-340. Du XVIème au XXème siècle, l'hôtel-Dieu de Bourges fut la principale structure hospitalière vouée à la guérison des malades dans la capitale du Berry. Dans les années 1930, le maire Henri Laudier, décide d'y regrouper la plupart des structures nécessaires aux soins des berruyers et de faire de l'hôtel-Dieu une structure moderne, avec de nouveaux bâtiments venant compléter la partie ancienne. En 1994, la construction du nouveau "Centre hospitalier Jacques-Cœur" entraîne le déménagement de l'ensemble des services médicaux installés à l'hôtel-Dieu. Cette date est importante pour le monument qui nous intéresse, car il perd alors sa vocation initiale pour devenir un monument historique à part entière. Cet exposé présente les divers aspects administratifs, techniques et historiques de la rénovation du site de l'hôtel-Dieu, qui devrait constituer dans l'avenir un nouveau pôle prestigieux pour la culture et le tourisme à Bourges, tout près du centre historique et inclus dans le secteur sauvegardé.

SUMMARY

From the 16th to the 20th century "hôtel-Dieu" was the main hospital in the Berry capital. In the 30's the mayor decided to renovate the building but in 1994 the construction of a new hospital - "Centre Hospitalier Jacques-Cœur" - freed the ancient building which became a historical centre for culture et tourism in the region.

Translation : C. Gaudiot